Brésil : le Tribunal Suprême Électoral du Brésil interdit des interviews de Lula depuis la prison

Brasilia, 4 octobre (RHC)- Le président du Tribunal Suprême Électoral du Brésil, Antonio Dias Toffoli a prononcé un non-lieu au sujet du recours présenté par les avocats de l'ex-président de ce pays Luiz Inacio Da Silva, Lula, demandant la possibilité d'accorder des interviews depuis la Surintendance de la Police Fédérale de Curitiba où il est prisonnier politique.

Antonio Dias Toffoli a refusé l'autorisation pour que Lula soit interviewé par les quotidiens Folha de Sao Paulo et « El País », de l'Espagne.

Il a également décidé que le thème soit abordé par les 11 juges du Tribunal Suprême Électoral mais il n'a pas fixé de date pour l'analyse.

La semaine dernière un des juges du Tribunal Suprême, Ricardo Lewandowski, avait autorisé l'entrée de journalistes de ces deux journaux au pénitencier où Lula est enfermé.

---

https://www.radiohc.cu/fr/noticias/internacionales/173154-bresil-le-tribunal-supreme-electoral-du-bresil-interdit-des-interviews-de-lula-depuis-la-prison

Radio Habana Cuba